Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 029-212901607-20260922-2026_06_07-DE

Ville de Plabennec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2026

Date de publication	**22 septembre**
Membres en exercice	**29**
Membres présents	**27**
Membres votants	**29**

2026/06/07

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre 2026 à 19 heures, le conseil municipal, convoqué le 9 septembre deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Anne-Thérèse ROUDAUT.

Présents : M Christian BLEUNVEN, Mme Hélène KERANDEL, M Wilfried ARS, Mme Nadine HABASQUE, M Loïc FOLL, Mme Jessica GUEZENNEC, M Jean-Yves AOULINI, Mme Carole LE HIR, M Christophe HENRY-LICHOU, Mme Virginie LE BARBIER, M Arnaud PHELEP, Mme Maryne LANNUZEL, Mme Angélique PUJADE-LE GALL, M Nicolas CORRE, M Antoine PLOUGASTEL, M Sylvain SOLSONA, Mme Stéphanie RICHARD, Mme Patricia GERARD, M Fabien GUIZIOU, Mme Claudine JESTIN, M Jean-Michel LALLONDER, Mme Hélène TONARD, M Guy MORVAN, Mme Lénaïg L'AOT-LOMBART, M Yann UGUEN

Absents : Mme Sylvie JACQ (ayant donné procuration à M. Fabien GUIZIOU), Mme Sabrina BRILLARD (ayant donné procuration à M. Jean-Michel LALLONDER)

Secrétaire : M Christophe HENRY-LICHOU

Campagne de ravalement incitative des façades du centre-ville - Modification du règlement d'attribution des subventions

Par délibération en date du 11 décembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une campagne de ravalement incitative des façades du centre-ville ainsi qu'un règlement d'attribution des subventions.

Après deux ans de campagne, le service en charge de l'instruction des dossiers a pu constater des difficultés relatives au périmètre de l'opération et aux teintes proposées dans le guide de coloration.

Un élargissement du périmètre d'éligibilité est envisagé afin d'inclure des portions de la rue Maréchal Leclerc, la rue Marcel Bouguen, la rue des 3 frères Le Jeune et la rue des 3 frères Le Roy.

Une carte et une liste des parcelles concernées sera annexé au règlement.
Une souplesse sur le choix des teintes est aussi proposée. Désormais des dérogations pourraient être acceptées après examen par la commission urbanisme.

Afin de favoriser la réalisation des travaux de ravalement, une modification du règlement d'attribution est proposée pour acter ces modifications.

Le règlement modifié est annexé à la présente délibération.

Après examen et avis favorable de la commission urbanisme du 31 août 2026, il est proposé au Conseil Municipal de :
- D'APPROUVER la modification du règlement d'attribution des subventions, incluant le montant des subventions octroyées et les conditions d'octroi

Vote : Unanimité

A PLABENNEC, le 22 septembre 2026
La Maire
Signé : Anne-Thérèse ROUDAUT

La secrétaire de séance,

Christophe HENRY-LICHOU

Le Maire de Plabennec certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.